L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 AOUT 1861. — G. P. WEISSE, F. LIMET, S. DUFOUR, E. HARDY } Nouveaux-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, VENDREDI, 2 AOUT.

☞ Voir la seconde page, pour Le Feuilleton, Le Bulletin Commercial, Le Marché aux Bestiaux.

AVIS.

☞ Le prix des annonces de décès, de mariage, de candidatures, de compagnies militaires, de loges maçonniques, et de toute autre annonce bornée à un petit nombre d'insertions, doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance. Les avis de cette nature qui seront apportés dans nos bureaux sans paiement préalable ne seront pas insérés.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Turpin, 85, Vieille Levée—Vins, liqueurs, &c —Aussi: sardines, prunes, raisins &c.

Par N. Vignié, au No 125, Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne—Diamants, bijouterie, montres, argenterie, verrerie, porcelaine, meubles, tapis, pendules, &c. Succession Philippe Avegno.

Par le Shérif, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, au No 113, rue Gravier, 1er district, wagons, charrettes, drays, brouettes, &c., &c.

Le Blocus.

Les esprits se trouvent rassurés par la victoire de Manassas sur les éventualités immédiates de l'invasion, la préoccupation générale se tourne en ce moment vers la question du blocus. Un mois seulement nous sépare de l'époque à laquelle s'ouvre annuellement la saison d'affaires, et l'on se demande s'il existe quelque chance de voir briser cette ligne de blocus qui, de l'embouchure de la baie de Chesapeake, dans l'Atlantique, à celle du Rio Grande, dans le Golfe du Mexique, s'oppose à la sortie des produits de la Confédération et à l'entrée des marchandises étrangères.

Chacun est impatient de savoir ce que l'on peut attendre des efforts de la Confédération elle-même et de l'intervention étrangère contre un blocus dont la prolongation serait si funeste aux intérêts du pays et qui, nous devons l'avouer, tend à devenir de jour en jour plus strict et plus hermétique.

Il ne nous paraît pas qu'on ait déployé, dans le but de créer au Sud une marine, autant d'énergie et autant de ressources que l'on en a mises à la formation d'une armée de terre. Cela se conçoit d'ailleurs. Le gouvernement devait songer au plus pressé. Les escadres de blocus ne pouvaient causer de sérieux inconvénients pendant la saison d'été, tandis que les armées d'invasion par terre pouvaient mettre en péril l'existence même du gouvernement de Richmond. Il en est résulté qu'on a négligé la marine pour l'armée. Le moment est venu de réparer cette négligence et d'aviser dans le plus bref délai possible aux moyens de rompre cette ligne de croiseurs qui prétend enfermer nos côtes dans un cercle infranchissable.

L'une des plus graves fautes qui aient été commises à l'issue de cette guerre a été de laisser le fort Pickens aux mains de l'ennemi. Lorsque le lieutenant fédéral Slemmer s'est retiré de l'arsenal maritime de Pensacola et s'est réfugié dans le fort Pickens avec ses 72 soldats, il est à peu près certain qu'une démonstration faite avec mille ou quinze cents hommes eût amené la reddition du fort, et à tout hasard la place eût été certainement enlevée par un assaut. Le sacrifice d'une cinquantaine ou d'une centaine d'hommes eût été largement compensé par les résultats. Maîtres du fort Pickens, les Confédérés auraient eu dans la baie de Pensacole, aujourd'hui inutile, le plus magnifique chantier de construction de ce continent et la flotte de Lincoln eût été privée du seul point de refuge qu'elle ait sur nos côtes dans toute l'étendue du Golfe.

Dans les conditions actuelles, le seul chantier pour la construction des grands batiments de guerre dans les Etats Confédérés est celui de Gosport, adjacent à la ville de Norfolk, en Virginie. C'est de cet endroit que doit partir l'embryon de la flotte confédérée, embryon qui se composera des navires de guerre des Etats-Unis coulés par le commodore Pendergrast lors de l'abandon de l'arsenal à l'époque de la sécession de la Virginie. La frégate à vapeur Merrimac, le Germantown et un autre batiment ont été remis à flot et seront prochainement en état de prendre la mer. A part cette petite escadre les forces navales confédérées ne comptent que quelques steamers du commerce transformés en batiments de guerre comme l'a été le Sumter.

Ces forces sont évidemment insuffisantes pour lutter dans un engagement général contre la flotte des Etats Unis ou même contre une des escadres, mais elles peuvent réaliser en partie le but qu'on se propose, la rupture du blocus.

Les Etats Unis n'ont guères qu'une dizaine de batiments de guerre d'une force réelle et le reste de leurs escadres se compose de steamers ou navires du commerce armés de un à huit canons. Ces cinquante batimens sont disséminés depuis la forteresse Monroe jusqu'à Galveston, et chacun des ports n'est gardé que par un ou deux navires qui, ayant une grande étendue de côte à surveiller, sont souvent obligés de se séparer. Il serait donc possible à une escadre composée d'une frégate et de deux corvettes à vapeur de détruire isolément un grand nombre de ces batiments et de rompre à volonté le blocus soit de Charleston, soit de Savannah soit de tout autre port mal gardé.

Si les Etats Confédérés avaient pu se procurer en Europe deux ou trois frégates blindées, ces frégates jointes aux steamers déjà existant eussent suffi, pour forcer les fédéraux à concentrer leurs forces ce qu'ils ne peuvent faire sans lever le blocus de plusieurs ports.

Il est évident que c'est au Sud lui même à se débarrasser du blocus comme c'est à lui à repousser les armées d'invasion. Les escadres anglaise et française surveilleront les ports et les côtes pour savoir si le blocus est effectif. Dès que le passage de quelques uns de nos navires, soit en éludant la vigilance des croiseurs, soit en s'ouvrant un passage à coups de canon, aura prouvé l'insuffisance du blocus, nous pouvons être sûr que les puissances européennes sauront se prévaloir du fait.

Ce qui nous manque encore ce sont des steamers à faible tirant d'eau, rapides et armés en canonnières, qui puissent échapper aux gros bâtiments de l'ennemi par leur vitesse, et lutter contre les navires plus faibles. Cinq ou six steamers de ce genre, armés de quatre à huit canons, pourraient briser le blocus des bouches du Mississipi malgré les quatre navires fédéraux qui les gardent, et lorsqu'un ou plusieurs d'entre eux seraient sortis ou entrés trois ou quatre fois, les amiraux anglais et français n'en demanderaient pas davantage pour lever le blocus. Cette petite escadre de canonnières serait appelée à rendre d'éminents services soit sur le fleuve, soit sur les lacs, et elle serait plus efficace à empêcher un débarquement que toutes les fortifications du monde. Cinq cent mille piastres employées, il y a deux ou trois mois, à la construction de steamers neufs, eussent amplement suffi et cela eût mieux valu que de gaspiller de l'argent à acheter à des prix énormes de vieilles carcasses de navires qu'il a fallu reconstruire presqu'entièrement.

Le gouvernement de Richmond a naturellement tenu secrètes les négociations que ses agents ont été chargés de faire en Europe pour l'achat de bâtiments de guerre. Nous ne savons donc ce qu'il y a de fondé dans le bruit relatif à l'acquisition d'une frégate blindée en France, mais nous avons l'espoir que quelque chose de ce genre a dû être fait. Il se passera sans doute, au mois de septembre, des événements qui nous révèleront les efforts accomplis dans le but de résister, aussi bien sur mer que sur terre, aux mesures oppressives du gouvernement des Etats Unis.

PROMOTION DU GENERAL BEAUREGARD—Voici la lettre que le président Davis a adressée au général Beauregard après la victoire de Manassas;

Manassas, Virginie, 21 juillet 1861.

Monsieur—Appréciant vos services dans la bataille de Manassas et dans diverses occasions pendant la guerre existante, comme donnant la plus haute évidence de votre habileté comme commandant, de votre bravoure comme soldat, et de votre zèle comme patriote, je vous annonce que vous êtes promu au grade de général dans l'armée des Etats Confédérés d'Amérique, et qu'avec le consentement du Congrès vous serez dûment commissionné en cette qualité. Je suis, etc,

JEFF. DAVIS.

UN CHEVAL POUR LE GÉNÉRAL BEAUREGARD—Chacun sait que le général Beauregard a eu son cheval tué sous lui à la bataille de Manassas. Un citoyen de la Georgie a suppléé à cette perte en faisant don au brave général d'un autre cheval. L'animal a été conduit dans cette ville (Augusta) et est actuellement dans les écuries de M. James Fish qui attend d'autres ordres du donataire avant de l'envoyer à sa destination. M. Fish ne connaît pas encore le nom du donataire. Le cheval est un magnifique échantillon de sa race. Il a quinze mains et trois pouces de haut, les membres bien faits, le poitrail large et symétrique, un port superbe; il est gras et lisse, de couleur gris de fer. Il nous paraît un parfait modèle de cheval, le plus beau que nous ayons jamais vu.

Aug. Chronicle.

Par la Telegraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

DEPÊCHES DE L'APRÈS-MIDI.

Virginie.

Clarksburg 1er août—Le général Wise a brûlé le port de Gauley et s'est replié sur Lewisburg.

Richmond, 1er août.—Le Dr R. W. Gibbs, de la Caroline du Sud a été nommé inspecteur général des hôpitaux en Virginie.

Opérations navales.

Richmond, 1er août—Le *Raleigh Standard*, dans un extra, dit qu'un engagement naval a eu lieu le 24 juillet à la passe Oregon sur la côte de la Caroline du Nord entre le steamer confédéré *Beaufort* et un grand steamer fédéral, dont on ne connaît pas le nom. Le steamer ennemi après avoir été atteint par trois boulets a pris le large.

Norfolk, 31 juillet—Le corsaire *Gordon*, de Charleston, a capturé dimanche et amené dans la passe Hatteras, le brick McGilvey, de Bangor, avec une cargaison de mélasses et la goëlette *Procter* allant de Cuba à Philadelphie avec une cargaison de fruits.

Le corsaire *York* a capturé le brick *D. S. Martin* de Boston, avec une cargaison de machines.

Nouvelles du Nord.

New-York, 1er août—Un steamer a amené de Baltimore des prisonniers de guerre, parmi lesquels sont les commissaires de police de Baltimore.

Le correspondant à Washington du *World* dit que le général Beauregard a fait des reconnaissances jusqu'à 4 milles de Chain Bridge. Dix éclaireurs du Sud ont été capturés près du pont.

Washington, 1er août—Le Sénat a passé un bill supplémentaire pour accroître l'armée, et le bill pour augmenter la représentation consulaire pendant la révolution.

Le nombre des zouaves tués, blessés ou manquant est de 235. Ceux qui restent sont entièrement démoralisés et vont être renvoyés chez eux.

Visite du prince Napoléon.

New-York, 1er août—Le prince Napoléon et une partie de sa suite sont partis, aujourd'hui pour Washington. La princesse Clotilde et les dames sont restées ici.

Missouri.

Cairo, 1er août—Cinq steamers ont débarqué à New Madrid une force considérable. On dit qu'il y a là 15,000 confédérés.

Jefferson City, 1er août—La Convention d'Etat s'est ajournée jusqu'au 30 décembre.

Leavenworth, 1er août—Un grand nombre de Pawnees et de Cheyennes sont en marche dans le comté de Marshall, Kansas, pour attaquer les blancs.

(DEPÊCHES DE NUIT.)

Nouvelles de la Capitale Fédérale.

Dix-huit régiments retournent dans leurs foyers.

Washington, 1er août—Le général McClellan est occupé à examiner l'armée pour voir s'il n'y reste pas quelques officiers incompétents.

Dix huit régiments, engagés pour trois mois, s'en sont retournés dans leurs foyers respectifs.

Congrès des Etats-Unis.

Le Congrès ne s'ajournera pas après cette semaine comme on le prédisait. La Chambre tuera le tarif du Sénat, et le Sénat tuera l'impôt direct de la Chambre.

On s'attend à une conférence élaborée.

La Chambre a adopté un bill qui modifie la sous trésorerie; mais cette modification ne s'applique pas aux espèces reçues avant l'adoption du bill.

On dit que le général Butler, commandant du fort Monroe, a été remplacé par le général Wool.

Les dernières pluies ont fait monter le Potomac de manière à rendre les gués difficiles à traverser.

Seize officiers des Gardes de Garibaldi sont retournés dans leurs foyers.

La guerre dans le Sud-Ouest.

Louisville, 1er août —Le *Democrat* de St Louis dit que huit bateaux avec huit mille hommes, partiront mercredi pour le cap Girardeau.

Affaires dans l'Ouest de la Virginie.

Le général Cox dit qu'il a débarrassé la vallée de Kanawha sans livrer un combat.

Le général Wise bat en retraite en brûlant les ponts.

LA DIRECTION DES ECOLES PUBLIQUES DU SECOND DISTRICT.—Le conseil des directeurs des écoles publiques vient de prendre une mesure dont nous le félicitons sincèrement. Il a réélu comme surintendant des Ecoles M. Alphonse Canonge, qui vient de partir pour la Virginie comme premier lieutenant dans le régiment du colonel Marigny. Nous recevons à ce sujet la lettre suivante:

Cher confrère,

Mon frère n'a pas voulu partir pour la Virginie sans acquitter une dette de reconnaissance, et je viens, à cet effet, vous prier de donner place dans votre estimable feuille aux lignes qui suivent. Merci d'avance en son nom et au mien.

Tout à vous. L. PLACIDE CANONGE.
Nlle-Orléans, 31 juillet 1861.

Camp Moore, 30 juillet 1861.

MM les Directeurs des Ecoles Publiques du Second District.

Messieurs,

J'apprends qu'à votre dernière séance vous avez bien voulu me réélire aux fonctions de surintendant des Ecoles Publiques, si habilement dirigées par vous, et décider que les émoluments de cette place me seraient continués même pendant mon absence. Je vous remercie bien sincèrement de cette nouvelle marque d'estime et je croirais manquer à mes devoirs si, au moment de quitter le camp pour la Virginie, je ne vous en exprimais publiquement ma reconnaissance. Croyez-y bien, Messieurs, et recevez l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALPHONSE CANONGE.

Congrès des Etats-Unis.

Malgré les émotions du dehors, la séance du Congrès du 22 juillet a été fort active.

La Chambre a voté:

1° Les résolutions proposées il y a quelques jours par M. Crittenden, déclarant que la guerre n'a point pour but de subjuguer le Sud, mais simplement de maintenir la Constitution. Deux voix abolitionistes (M. Potter du Wisconsin et M Riddle de l'Ohio) se sont seules prononcées contre.

2° Une motion portant que le maintien de l'Union est un devoir sacré, dont on ne doit se laisser détourner par aucun désastre, et que tous les moyens doivent être employés pour supprimer, étouffer et châtier la rébellion.

3° Des remerciements aux troupes du Massachusetts et de la Pennsylvanie qui traversèrent Baltimore, le 19 avril, (jour de l'émeute) pour aller au secours de la capitale.

4° Une motion d'enquête pour savoir si l'armée du Sud a dans ses rangs des Indiens et des noirs.

5° Un bill autorisant le secrétaire du Trésor à rembourser aux gouverneurs d'Etat les frais faits par eux pour l'équipement des troupes.

De son côté le Sénat a voté:

1° Le bill autorisant la construction de navires cuirassés et de batteries flottantes.

2° Le bill portant confiscation des propriétés des rebelles, y compris les esclaves.—Ce vote a été précédé d'interpellations très vives échangées entre M. Breckinridge et divers membres républicains. Six voix seulement se sont prononcées contre.

La séance s'est terminée par une délibération à huis-clos sur un message que l'on a reçu du Président.

TROUBLES EN RUSSIE.—Le *Constitutionnel* du 5 juillet, contient les nouvelles qui suivent:

Berlin, 14 juillet.

On mande de la frontière polonaise le 4:

De nouvelles démonstrations dans le jardin de Saxe et dans celui de Krasynski, ont motivé à Varsovie les mesures de répression les plus rigoureuses. Il règne une irritation extrême dans la capitale et dans les provinces.

Berlin, 4 juillet.

On mande de Saint-Pétersbourg, à la date d'aujourd'hui:

La *Gazette de la Bourse* dépeint ainsi les conséquences désastreuses de la crise monétaire qui règne en Russie:

"Les grands propriétaires des mines, dit-elle, ainsi que les principaux établissements de filatures sont fort embarrassés. Les fabriques de sucres demandent au gouvernement plusieurs millions de subsides. Les gros capitalistes qui ont des fabriques commencent à suspendre les travaux. Les gros fermiers de distilleries sont pour la plupart fortement ébranlés; quelques-uns sont déjà en faillite. Plusieurs des grandes compagnies industrielles liquident leurs affaires, et les actionnaires des grandes entreprises industrielles se débarrassent des meilleures valeurs à 50 0/0 de perte."

CONSERVATION DES FRUITS PAR LE COTON.—Un médecin américain a fait de curieuses expériences relativement à la propriété que possède le coton de faciliter la conservation des substances végétales et animales. Il est probable que le coton agit dans cette circonstance en arrêtant au passage les germes ou œufs d'infusoires flottants dans l'air, que l'on peut regarder comme la cause provocatrice de la décomposition de ces substances.

Quoi qu'il en soit de l'explication théorique, l'action conservatrice du coton semble bien réelle. Voici le moyen qui a été mis en usage, et dont on vante les résultats pour conserver les raisins jusqu'au mois d'avril.

On laisse les grappes sur le cep aussi longtemps que possible, même jusqu'aux premiers froids, pourvu que les gelées soient légères. On les coupe alors, et après avoir enlevé avec des ciseaux tous les grains endommagés, on les laisse pendant quelques jours dans une chambre froide. Alors on les emballe entre des couches de coton ordinaire, dans des vases tels que des boites en ferblanc ou des conserves en verre. On ferme alors exactement les vases, et l'on mastique le couvercle avec de la cire à bouteilles. Cette dernière précaution est assurément utile; cependant les fermiers américains la négligent ordinairement, et n'en ont pas moins de beaux raisins souvent jusqu'en avril. On garde ces vases dans une chambre fraiche, mais à l'abri de la gelée.

La conservation des pommes et des poires est encore plus facile dans le coton, qui paraît cependant en entraver la complète maturation.

—La seconde partie de l'ouvrage de l'empereur Napoléon intitulé: *Du passé et de l'avenir de l'Artillerie*, est dit-on, sous presse. La première partie, on le sait, comprend deux volumes; la seconde se composera également de deux volumes. Ce grand et important travail, commencé au fort de Ham, et terminé par la même main aux Tuileries, sera complet en quatre forts volumes in-4o, accompagné de planches splendides.

CHRONIQUE LOCALE.

Charpie.—On écrit de la Virginie que la charpie manque dans les hôpitaux militaires pour le pansement des blessés. Nous croyons devoir engager les dames de la Nlle-Orléans à en faire immédiatement. Tout le monde peut s'occuper de ce travail, même les enfants. Nous sommes persuadés qu'il suffira de ce simple avertissement pour que de fortes quantités de charpie soient bientôt préparées à la Nlle-Orléans. Les dames feront bien d'organiser parmi elles un comité de secours, chargé de recevoir la charpie et de l'expédier à qui de droit. En attendant, nous croyons pouvoir leur dire que le Dr M. Schuppert, 177 et 179 Carondelet, entre Girod et Julia, recevra avec reconnaissance les envois de charpie qui lui seront adressés et qu'il se charge de les expédier à Richmond.

Promenade au lac.—On peut maintenant se rendre au lac Pontchartrain par une autre voie que celle du chemin de fer. Un service de bateaux traînés par des mulets a été établi sur le bayou St Jean. Moyennant vingt cents on se rend au lac et on en revient par ces bateaux. C'est une promenade délicieuse et qui ne tardera pas à devenir très populaire. Le trajet se fait en moins d'une demi-heure à travers les prairies et les bois arrosés par le bayou. Cette nouvelle voie est au moins aussi agréable que celle du railway; elle a même l'avantage d'offrir des points de vue plus variés, et elle est tout aussi économique.

Trop parler nuit.—Deux avocats très connus et très distingués, que nous désignerons le 1er par C et le second par E, entrèrent en discussion sur une cause que le recorder Emerson était entrain d'examiner, et qui n'était pas d'une importance à attirer l'attention générale. Dans la chaleur de la discussion E se laissa aller jusqu'à oublier qu'il était dans l'asile sacré de Thémis et déclara que C n'était ni modeste ni véridique. C en appela à la Cour pour la conservation de sa dignité, et son appel ne fut pas vain. L'irritable E fut envoyé à la prison de paroisse pendant 24 heures, pour mépris de Cour.

Un chien enragé.—Un chien enragé a été tué, mercredi dernier, de la manière suivante: ce chien s'était échappé de la cour du docteur Chenelle(?), rue du Bassin, en brisant sa chaîne, et parcourait la rue du Bassin, frappant les passants d'épouvante, comme les troupes de Lincoln furent frappées après la bataille de Manassas. Quelques coups de revolver furent tirés à son adresse, mais sans effet. Un seul l'atteignit et lui fit une légère blessure qui le rendit plus furieux. Enfin l'animal se précipita dans la maison No 219, rue du Canal, habitée par M. C. Moore, traversa la cuisine et alla se réfugier dans la cour, où se trouvaient les enfants de M. Moore. La terrible anxiété qu'éprouva le malheureux père se comprend, mais ne s'exprime pas; il s'arma d'une perche et attaqua le chien, mais sans succès. L'animal saisit la perche de sa gueule écumante et la mordit en s'approchant de l'extrémité où se trouvaient les mains de M. Moore. Celui-ci saute lestement de l'autre côté du chien et, des deux mains, le saisissant au cou, lui plongea la tête dans un baquet d'eau jusqu'à ce que mort s'en suivit. Il faut être un brave ou un père pour agir ainsi.

Si, après avoir lu ce qui précède, quelques-uns de nos lecteurs viennent nous demander à quoi servent les [illegible] municipales, nous leur répondrons que nous n'en savons rien.

Cour du Recorder Gastinel — Louis Woolfers, aide-gardien de la prison de paroisse, est accusé par le caporal J. Fabiani de la police Tremé:

1o. D'avoir violé les ordonnances de la ville en jetant dans l'égoût des ordures qu'il n'aurait pas dû y déposer. Il a été condamné pour ce fait à quinze piastres d'amende.

2o. D'avoir fait des contrats illégaux pour nétoyer la prison, avec des esclaves sans la permission de leurs maîtres.

Après un long et minutieux examen, cette dernière accusation a été mise hors de cour. Il paraît que le contrat a été fait par le comité des finances et non par M. Wolfers.

Les sept esclaves arrêtés pour ce fait ont été relâchés parce qu'ils agissaient d'après les ordres de M. Woolfers.

Mme Marguerite Frecht demeurant au coin des rues Bienville et du Bassin accuse, dans un affidavit, M. B. Gratsch de l'avoir, mercredi à 2 heures P. M., en son propre domicile, attaquée brutalement sans provocation, trainée par les cheveux, battue, égratignée, et en un mot, d'avoir considérablement détérioré sa personne.

Le prétendu Barbe-bleue, Gratsch a été requis de donner $270 de cautionnement, pour garantir sa comparution. C'est peu de chose.

Noyé dans le fleuve.—Deux enquêtes ont eu lieu aujourd'hui sur le corps d'un homme et sur celui d'un enfant qui se sont l'un et l'autre noyés dans le Mississipi. Eugène C. Joyle, âgé de 13 ans, natif de Mobile (Ala.) s'est noyé en se baignant dans le fleuve, près du wharf. Joseph Kendall, âgé de 40 ans, dont le lieu de naissance est inconnu, et qui était matelot sur le steamer de guerre McRae, des Etats Confédérés, s'est noyé accidentellement en se rendant du steamer au rivage.

ITALIE.

Programme de M. Ricasoli.

L'abondance des matières nous a fait retarder la publication de ce document important. Voici ce qu'en dit une correspondance adressée le 2 juillet de Turin au *Constitutionnel*.

Les journaux font tous leurs commentaires sur le discours prononcé hier à la Chambre des députés par le président du conseil. On s'accorde à reconnaître aux déclarations du baron Ricasoli un caractère de gravité auquel peut-être personne ne s'attendait.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL; Messieurs, le gouvernement du roi est toujours heureux toutes les fois que l'occasion se présente à lui de venir renouveler, dans cette enceinte, les déclarations explicites de sa politique, soit intérieure, soit extérieure, parce qu'il croit que ses rapports d'intelligence et d'accord avec le parlement n'en deviennent que plus faciles; que le parlement et le gouvernement y puisent un accroissement de force, et le moyen en même temps d'asseoir sur une base d'autant plus solide les destinées de la nation.

Je commencerai par exposer les vues du gouvernement relativement à l'organisation administrative du royaume.

L'organisation administrative du royaume devra être fondée, cela s'entend bien, sur la représentation élective de tous les intérêts légitimes, parce que c'est ainsi que tous les citoyens sont rendus aptes à administrer leurs propres affaires, ce qui est le fondement, le principe capital de toute liberté.

La commune, naturel et premier noyau des intérêts de toute société humaine, devra être constituée avec les franchises qui lui sont propres.

Après elle vient le département ou la province, qui devra aussi avoir une administration propre, et formera ainsi un autre centre où convergeront tous les intérêts provinciaux.

Les intérêts communaux et provinciaux peuvent être sommairement ramenés à trois catégories: l'économie, l'instruction publique, la bienfaisance publique.

Avec cette succession de représentations locales le pays s'organisera en lui même, se reliera au gouvernement qui, au moyen du parlement, imprimera l'unité politique et administrative au corps entier de la nation.

Si une administration publique a pour but de concilier l'intérêt d'un petit nombre avec celui du plus grand nombre, et celui-ci avec l'intérêt de tous, il semble que par une telle voie le but politique qu'on recherche se trouvera atteint.

Le gouvernement cessera d'être une machine administrative, il deviendra un centre de direction et de sage tutelle, éclairé par les remontrances des intérêts, contenu par le contrôle du Parlement.

En donnant ainsi à tous les intérêts locaux leur légitime représentation, on obtiendra que les citoyens s'affectionneront d'autant plus au lieu où ils sont nés et où ils ont leurs propriétés et un nom honoré; la vie privée de la province deviendra l'exercice des vertus civiles et la préparation à la vie publique des parlements; ainsi l'éducation politique sera digne des temps, et résultera des institutions elles mêmes qui garantissent la liberté.

Voilà, messieurs, la voie que le gouvernement entend suivre pour obtenir la plus grande décentralisation administrative possible, au moyen de libertés communales et provinciales, sans offenser l'efficacité de l'action gouvernementale qui devra maintenir son unité dans le pouvoir central.

En pourvoyant à l'organisation gouvernementale, le ministère ne négligera certainement pas l'œuvre difficile de la législation, et, d'accord avec le parlement, il travaillera progressivement à l'unification, à l'amélioration, à l'achèvement de cette législation, de telle sorte que les plus nouveaux et croissants besoins de la nation trouvent leur pleine satisfaction dans les nouvelles lois organiques, et que les grands principes de la liberté politique, civile et économique soient entièrement réalisés.

Ainsi l'Etat bien organisé et bien administré, doté de lois sages et d'institutions prévoyantes, enrichi de toute espèce de voies de communication, de ports nouveaux et vastes, toutes choses auxquelles le gouvernement entend consacrer ses études et ses soins, l'Etat, dis-je, vivra d'une vie nouvelle, forte et prospère. Les populations raffermies par la liberté, rendues plus confiantes par le sentiment de leur sécurité, s'adonneront au travail et à l'industrie, reprendront sur terre et sur mer leurs anciens rapports commerciaux, et le développement actif de tous les éléments de cette puissance économique, si généreusement favorisée par la nature, rendra la nation riche et florissante.

Les forces et les ressources de notre pays sont si grandes et si variées, qu'en regardant l'avenir, l'âme s'ouvre aux plus larges espérances, et l'on sent grandir la confiance que, même au point de vue industriel, l'Italie ne restera inférieure à aucune autre nation. Les richesses, en s'accroissant, donneront un ample dédommagement aux sacrifices qui, aujourd'hui, sont demandés aux citoyens pour la défense et la liberté de la patrie.

Et c'est précisément à cette défense que le gouvernement entend consacrer continuellement ses soins; c'est dans ce but qu'il veut poursuivre avec activité l'armement national. Si les armes sont toujours le besoin et la force des nations, dans le moment suprême où nous sommes, elles sont pour l'Italie une condition de vie ou de mort.

Nous nous armons pour la défense non-seulement du territoire national tel qu'il est actuellement constitué, mais aussi pour le compléter, pour lui rendre ses naturelles et légitimes limites. (Signes d'approbation.)

Sur ce point, messieurs, la politique du gouvernement n'est autre chose que le droit de la nation.

Le gouvernement ne connaît pas d'autre limite; il ne s'arrête pas à d'autres confins que ceux que le droit lui même a marqués.

A ce double but, de la défense et de la réintégration du territoire national, tendent tous les préparatifs militaires de terre et de mer. La preuve en ressort des lois diverses qui ont déjà été en partie votées, et qui sont en partie encore soumises à votre étude.

Il vous appartient maintenant, Messieurs, de fournir au gouvernement avec confiance les moyens de persévérer dans cette voie.

Une nation généreuse et forte ne manque jamais d'amis.

La vérité de cette pensée est prouvée tous les jours par nos relations extérieures. Si j'excepte l'Autriche, le gouvernement est heureux d'annoncer au parlement que ses rapports d'amitié avec les principales puissances de l'Europe sont des plus satisfaisants. La cause italienne a les sympathies générales, et peut compter d'avoir encore des alliés. (Bien! Bravo!)

La reconnaissance de la part de l'Angleterre, de la Suède, du Danemark, de la Suisse, du Portugal, est déjà la preuve solennelle de la confiance que nous inspirons, et c'est pour nous un fait politique d'une grande importance.

Ces nobles exemples, nous avons lieu de le croire, ne tarderont pas à être imités.

L'Europe civilisée, grâce au principe de non-intervention, sera sous peu unanime dans la solennelle affirmation de notre nationalité et dans la reconnaissance de notre incontestable droit à compléter notre indépendance. (Sensation). J'ai entendu parler de cession (avec force): permettez, messieurs, que je repousse avec un profond dédain le mot et la pensée. (Bravos.)

Le gouvernement du roi ne connaît pas un pouce de la terre italienne qu'il puisse céder; il ne le veut pas, il ne le fera pas; non, absolument non. (Très bien! bravo!)

Le gouvernement du roi voit un territoire national à défendre, à récupérer (bien! bien!), il voit Rome! il voit Venise! Et vers la cité éternelle, et vers la reine de l'Adriatique, il fait converger les douleurs, les vœux, les espérances et les projets de la nation. (Très bien!)

Le gouvernement comprend la grave tâche qui lui incombe; il est résolu à l'accomplir, et, avec la grâce de Dieu, il l'accomplira. L'éventualité qui se prépare, et surgira à son temps, ouvrira la route vers Venise.

En attendant, passons à Rome.

Oui, nous voulons aller à Rome. (Mouvement d'attention.) Rome, séparée politiquement du reste de l'Italie, restera un centre d'intrigues et de conspirations, une menace permanente à l'ordre public. Donc, aller à Rome est pour les Italiens non seulement un droit, mais une inexorable nécessité. (Bien!) Mais comment devons nous y aller? Le gouvernement du roi sur ce point plus que sur tout autre sera franc et précis. (Profond silence.) Nous ne voulons pas aller à Rome à l'aide de moyens insurrectionnels, intempestifs, téméraires, insensés, qui pourraient mettre en péril les faits acquis et compromettre l'œuvre nationale.

Nous voulons aller à Rome de concert avec la France. Vous l'avez déclaré vous mêmes dans la mémorable séance du 27 mars. Le gouvernement ne peut pas se séparer de la décision du parlement.

Nous voulons aller à Rome, non pour détruire, mais pour édifier, pour offrir un moyen à l'Eglise, pour lui ouvrir une voie qui lui permette de se réformer elle-même; pour lui donner cette liberté et cette indépendance qui puissent l'aider et la stimuler à se régénérer dans la pureté du sentiment religieux, dans la simplicité des mœurs, dans la sévérité de la discipline, dans toutes ces vertus qui, au grand honneur et à la gloire immortelle du pontificat, ont rendu si illustres et si vénérés ses premiers siècles (bravo! bien!); à se régénérer enfin dans le franc et loyal abandon de ce pouvoir entièrement contraire au grand but tout spirituel, de son institution. (Applaudissements.)

Messieurs, le gouvernement ne croit pas la route facile, mais il puise courage et confiance dans la grandeur même de l'œuvre et dans la force de la conscience publique. (Bien! bravo!)

La révolution italienne est une grande révolution, par cela précisément qu'elle ouvre une ère nouvelle. L'Italie a eu cette grande fortune de jeter les bases, non seulement de son propre avenir, mais de l'avenir de l'humanité entière. (Très bien!)

La sainteté donc et la justice de notre cause; la fermeté, la prudence dans l'attente; la hardiesse dans l'action en temps opportun; la fermeté, la persévérance dans ces desseins nous ont conduit sur cette voie, nous ont aidé à arriver à ce point, j'ai la confiance qu'ils nous aideront aussi à toucher le but. (Applaudissements de la chambre et des galeries.)

LES LETTRES D'ALLEMAGNE POUR LE SUD.—On écrit de Hambourg:

"Par suite d'une convention existant avec les Etats Unis d'Amérique, notre compagnie transatlantique de navigation à vapeur reçoit annuellement une subvention de 400,000 fr. pour le transport régulier, et vice versa, des malles de lettres de toute l'Allemagne, de notre port à celui de New-York. Il est stipulé dans la convention que quatre gros bateaux à vapeur seront constamment employés à ce transport et pour celui des passagers et des marchandises, en sorte qu'il en part régulièrement tous les mois deux de Hambourg et deux de New-York, qui se croisent en mer. Le trajet se fait ordinairement en douze ou treize jours entre les deux ports; mais par suite de la séparation violente entre les Etats américains du Sud et ceux du Nord, et de la guerre civile qui en est la conséquence, le gouvernement de Washington a fait signifier, à deux reprises, et sous peine de se voir retirer la subvention annuelle de 400,000 fr., à notre compagnie de navigation transatlantique, de ne plus se charger du transport d'aucune lettre en destination des Etats séparatistes du Sud. L'administration de la poste a été également mise en demeure, par le gouvernement du Président Lincoln, de refuser l'expédition de toute lettre à un pareil adresse sous enveloppe destinée pour le Sud. Il en résulte qu'une masse énorme de lettres de tous les coins de l'Allemagne et des autres pays européens se trouvent mises au rebut et qu'il est en quelque sorte devenu complètement impossible en ce moment d'échanger des communications épistolaires entre l'Europe et les Etats séparatistes de la grande république américaine."

—On vient d'apprendre par une correspondance particulière adressée au *Moniteur*, que, le 23 avril dernier, une escadre anglaise de sept vaisseaux de guerre a canonné et détruit la ville de Porto Novo, sur la baie de Benin, par suite des mésintelligences croissantes qui se sont élevées entre la Grande-Bretagne et le roi actuel de Dahomey, suivant en cela l'exemple de son prédécesseur. Depuis que le commerce des esclaves a été aboli au Brésil, un immense commerce d'huile de palme a été établi à Lagos, qui, de fait, est devenu un comptoir anglais, et il s'est élevé dans l'intérieur une ville considérable, appelée Abbeo Kuta, dont on espère exporter beaucoup de coton.

La politique des princes de Dahomey a toujours été de détruire l'indépendance de cette ville, de conquérir les districts qui l'entourent, appelés Youba et Eybos, et de se substituer à Lagos au roi que les Anglais y ont établi, et par là, de réorganiser sur une grande échelle leur espoir dans la baie de Benin qui était à peu près entièrement sous leur autorité avant que les résidents britanniques n'eussent établi leur autorité sur Lagos. La politique anglaise marche naturellement en sens opposé; elle consiste à essayer d'établir à Whydah, à Badagry, à Porto Novo, l'état de choses si profitable au commerce qui prévaut à Lagos; à protéger les tribus indigènes de l'intérieur contre les attaques périodiquement renouvelées chaque année contre elles par les grandes armées du roi de Dahomey, et, grâce à cette protection, à ajouter le coton à l'huile de palme comme article d'importation de ces intéressants districts africains.

De toutes ces positions hostiles, Porto Novo, où la traite des noirs a établi son quartier général, est la plus hostile aux vues britanniques. Les croiseurs anglais n'ont pas oublié d'ailleurs que le châtiment infligé, il y a quelques années, aux tribus alors hostiles de Lagos, a été l'origine d'un état de paix et de tranquillité comparatives dans les districts voisins de l'intérieur. L'incident qui vient de se produire à Porto Nove est donc une conséquence de la politique adoptée par l'Angleterre sur la côte ouest de l'Afrique.

Marié le 24 juillet, à l'église de l'Annonciation, par le Rév. Père Darier, J. CENTENO à Mlle VIRGINIE ADRIENNE MATHILDE DUTAUT—tous deux de cette ville.

Aux personnes réellement malades.

☞ Les personnes qui souffrent de l'indigestion, des nausées des flatuosités, de l'affaiblissement physique, de la faiblesse des muscles, du manque d'appétit, de la désorganisation des organes de la génération, peuvent se guérir radicalement en employant

L'Elixir de Wright.

C'est le baume dont nous parle l'histoire. Ceux qui souffrent réellement ont le remède sous la main et peuvent y avoir recours.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, seuls propriétaires, rue de Chartres, Nos 21 et 151. 20 juil—1j 2a

Préparation de Wilson pour exterminer les rats et les ravets.

L'exterminateur de Wilson est préparé par un chimiste habile; c'est ce qui se vend à plus bas prix et c'est sans contredit ce qu'il y a de mieux pour chasser des maisons, des navires, des abattoirs, des magasins à grains, etc., les rats les ravets et les souris.

Prix........ 50 cents la boîte.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, seuls propriétaires, Rue de Chartres. No 21 et 151. 20juil—29,31 2a

ON DEMANDE UN MAITRE D'ECRITURE CHEZ M. BRETTE, 13 rue St Charles. 2 août—1f

ON DEMANDE A ACHETER DES DICTIONNAIRES en toutes langues CHEZ M. BRETTE, 13 RUE ST-CHARLES. 2 août—1f

CONSULAT DE FRANCE. Avis mensuel,—Aout 1861.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Billard, Henry (charpentier); Bertrand, Jean-Baptiste (cordonnier); Baldenweck, Thérèse et Hippolyte; Barbellin, Jean; Candide, Avisenne (Mme Ve); Cadène, Jacques (alias Louis Dantin); Chaubet, Jean-Louis; Denegre (Mme) née Offret; Dupin, François (les époux); Guyenbahl, Georges; Henri (Mme); Jacques, Simon; Lacassagne (pharmacien); Lestrade, Ernest, Dr en médecine; Lestrade, Reine Anne-Clotilde, Mlle; Magnes, Alphonse; Morlas, Jean-Baptiste, les époux; Martin, Jean-Claude; Maillet, Jean-Baptiste; Morth, Ulrich; Peltier(?), Marguerite, Mme; Pollinard, Marc, charpentier; Pouest, Mathieu-Eugène, les époux; Quesnel(?), Mme Veuve; Raffier-Planche, Charles et Louis; Valder, Pierre; Weis, Aloys.

La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 75, entre celles St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1er août

FRAISES en jus—50 caisses en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 22 rue Douane. 12 juin

POIVRE—25 sacs poivre en grain, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 et 16 St Louis. 3 juil

ATTENTION.

☞ L'attention publique est appelée sur la grande vente qui aura lieu aujourd'hui, à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux, au No 113 rue Gravier, 1er district, par le ministère du Shérif, de wagons, charrettes, drays, brouettes, &c., &c. Voir aux annonces.

☞ Sardines, vermouth, vin rouge, &c—Aujourd'hui, 10 heures et demie, au magasin No 85, rue Vieille Levée, Bernard Turpin vendra à l'encan un assortiment de vins en caisses, liqueurs, &c. &c.

Bateaux pour le lac Pontchartrain.

Partant du pont du Bayou St Jean. *A l'extrémité du chemin de fer de la ville.*

DES bateaux, traînés par des chevaux, partent simultanément toutes les heures, de 7 heures à 10 1/2 heures du matin, et de 2 heures de l'après midi à 8 heures du soir, du pont du bayou St Jean et du village situé à l'extrémité du bayou, sur le lac Pontchartrain. Les dimanches les départs ont lieu toutes les heures, de 6 1/2 heures du matin à 9 heures du soir.

Chaque passage paie d'avance vingt cents, prix total de l'excursion. 2 août—12

Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

LES officiers et membres de cette Société sont invités à assister à la réunion mensuelle, le lundi, 5 août 1861, à 8 heures P. M., précises à la salle de la Loge de l'Etoile Polaire No 19, I. O. O. F. rue St-Louis, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale.

Ponctualité requise.

Par ordre du Président. E. G. ABADIE, Secrétaire pro. tem. 2août—2f

Succession d'Alphonse Gardès.

LES créanciers de cette succession sont invités à présenter leurs réclamations dans les 10 jours qui suivront cet avis à F. S. BIRON, curateur de cette succession, à son bureau, rue St Pierre, maison Pontalba.

AU PUBLIC.

MADAME Anna Kilkenny, ayant quitté son domicile de [illegible], je préviens le public que je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter. GERVOIS CANTENNE. 2août—3

Grande ascension en ballon.

Le professeur R. H. WILBUR, fera une ascension en ballon dimanche prochain 4 août à 5 heures P. M., Place d'Armes "Congo Square", avant son départ pour le siège de la guerre. Le public est respectueusement invité à y assister. Les portes seront ouvertes à 4 heures. L'ascension aura lieu à 5 heures. Prix d'entrée 50 cents. Enfants et domestiques 25 cents. 2août—2f

Banque de l'Etat de la Louisiane. Nlle Orléans, 1er août 1861.

LE 27 du mois dernier, à une assemblée des directeurs, il a été déclaré un dividende semi annuel de 4 pour cent lequel provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants-cause à partir de samedi, 10 du courant. L. BERNARD, caissier. 1 août—

Succession de Anthime Labauche. AVIS.

TOUTES les personnes qui pourraient avoir quelque réclamation contre la succession de feu Anthime Labauche, sont invitées à les faire connaître au bureau de D. Augustin, avocat de l'administrateur, Passage de la Bourse No 126, dans un délai de dix jours de cette date.

Signé: E MARTIN administrateur. Nouvelle-Orléans 1er août 1861. 1août—1,3,10

Perdu ou Volé.

UN billet daté le 4 août 1860, signé ne varietur, par Edward Barnett notaire public, de la somme de $6,000 payable à un an de date à la Banque d'Amérique, tiré par Gerald Farrell à son propre ordre et endossé par lui-même et portant intérêt à huit pour cent à partir de l'échéance. Le public est averti de ne mettre aucune garde et de ne pas négocier le dit billet. Le paiement en a été arrêté. Une récompense libérale sera payée à la personne qui le remettra à ABRAHAM SCHWARTZ, Enc. Orange & Tchoupitoulas. 1 août—5 f ou 30 j

Presses à main d'Ingersoll

Pour mettre en balles le coton, la mousse, la laine, le foin, la paille de riz, etc.

☞ Ces presses sont connues comme les plus puissantes, les plus solides et les plus durables de toutes celles que l'on emploie pour le même but.

Deux nègres intelligents peuvent avec ces presses, préparer de dix à vingt balles par jour en parfait état.

La presse complète coûte de $150 à $175, selon la grandeur et la force.

On est prié de venir l'examiner ou de faire demander une circulaire illustrée.

DAVIS BROTHERS, 96, rue du Camp. 31juil—6fdcamp.

AVIS.

LE Comité nommé, lundi soir, au meeting des Citoyens, est prié de se réunir au bureau de M. D. I. Ricardo, rue du Camp, No 30, VENDREDI SOIR, 2 août, à 7 heures. TOUS les membres du comité sont instamment priés d'être exacts, car des affaires importantes leur seront soumises. 2 juil—2f

A LOUER.

DEUX domestiques de famille, excellentes cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, bons sujets. On les louera à bas prix. S'adresser à A. BERGAMINI Jr. Curateur, Rue Vieille-Levée, No 91. 31 juil—3

COCHONS.

A VENDRE, à la ferme St-Louis, sur le chemin de Gentilly et le canal Marigny — 150 COCHONS GRAS, en lots au gré des acheteurs. 31 juil—6

JUS de fruits—45 caisses jus d'ananas; 10 do jus de framboises; 20 do jus de groseilles; 10 do jus de fraises; 6 do jus de mûres. A vendre par BERNARD TURPIN, 85 rue Vieille Levée. 31 juil

HEBERT & ESCOUSSE.

131 rue de Chartres,

Ont le plaisir d'informer leurs abonnés aux JOURNAUX FRANÇAIS

Ainsi qu'au COURRIER DES ETATS-UNIS Etc., Etc.,

Que vu une combinaison particulière prise par eux ils se trouvent à même de pouvoir leur servir leurs abonnements. 30 juil—3f

Institutrice.

UNE dame anglaise, cherche à trouver une bonne place comme institutrice. Elle a déjà été engagée pendant de nombreuses années dans des familles pour enseigner à leurs enfants l'anglais, le français, le latin, la musique et le dessin. Elle n'a pas d'objection à préparer de petits garçons pour le collège, ou à voyager avec une famille. Elle offre les meilleures recommandations au plus grand nombre de personnes. S'adresser par lettres aux initiales O. Y., au bureau de l'Abeille. 30 juil—7f

A VENDRE A GRAND SACRIFICE

Pour clore une consignation,

100,000 cigares de la Havane,

De différentes marques.

S'adresser 75, rue du Camp, au premier étage. 2?juil—3f—3 p. 4.

HUILE d'olive—75 paniers 12 bouteilles Piagnioi; 50 do 24 do do. En magasin et à vendre par C CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil

VIN—100 barriques vin Montferrand, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

WHISKY—60 caisses whisky, "D. B. Sutton" 1859, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

VIN—60 barriques vin Médoc, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

SALPETRE—4 bags salpêtre à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

VIN—40 barriques vin St Julien, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

ANISETTE—6 caisses anisette Marie Brizard & R. à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

VIN—65 barriques vin St Emilion, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14, St Louis. 27 juil

LIQUEURS—40 caisses liqueurs assorties, Marie Brizard & R à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

Vieux whisky Monongahela et Bourbon.

QUELQUES barils à vendre. S'adresser No 90, Passage de la Bourse. 30juil—

PRUNEAUX et cerises à l'eau-de-vie—180 caisses pruneaux, 16 et 24 pounds; 116 caisses pruneaux, 24 et 36 petites boîtes; 50 caisses cerises à l'eau-de-vie, Calman jeune, en magasin et à vendre par S. FLASSAN, Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40. 20juil

SUCRE de la Havane—200 caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en magasin et à vendre par S. FLASSAN, Rue Vieille Levée Nos 38 et 40. 20juil

VINS d'Oporto et de Madère—60 1/4 pipes de vin d'Oporto, B. Reig, en magasin; 75 1/4 pipes de vin d'Oporto, Grousset, en Douane; 30 1/4 pipes de Madère, Grousset, en Douane; 50 octaves, Madère, Grousset, en Douane. A vendre par S. FLASSAN, Rue Vieille Levée Nos 38 et 40. 20juil

CIGARES DE LA HAVANE—22,000 Millars Baltimore Club, 200; 1,000 Regalia do 100; 1,500 do Knickerbocker, 100; en magasin et à vendre par S. FLASSAN, Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40. 20juil

FRAISES en jus—50 caisses fraises au jus; 100 do fruits au jus assortis; 100 do fruits à l'eau de vie ass.; 100 do cerises à l'eau de vie. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 38, Vieille Levée. 16 juin—15

GRAINE DE LIN et de chanvre, Essences, &c.—30 barils graine de lin de choix; 30 barils graine de chanvre; 300 caisses essence de roses, 100 livres do de Portugal; 30 boîtes de manne en larme et en sorte. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 63 et 64, Vieille Levée. 26 juin

Eaux-de-vie, vins, huiles, &c.

DOUZE octaves cognac Jean Louis 1795 supérieur; 70 quarts do do 1811; 40 do do J. H. Dinan 1860; 20 octaves do do; 20 quarts do do 1858; 27 octaves do do; 72 quarts do St-Julien 1860; 25 do Alex. de Monteuan 1848; 35 do Otard, Dupuy & Co 1858; 35 do do 1858; 30 do F. Sazan 1858.

5 pipes genièvre "Cygne". 12 quarts sherry. 20 do madère. 180 barriques vin rouge St Julien. 70 do do Côte de Bourg. 40 caisses do St-Julien. 60 do do Margaux. 40 do do Château Latour. 30 do do Cos d'Estournel. 30 do do Château Seguineau Margaux. 20 do do Haut Talence. 20 do do Château Margaux, 1848. 20 do do Château Lafitte, 1848. 25 do do Château Yquem. 200 caisses champagne impérial, Bouche, Aia & Drouet. 200 paniers do do. 50 caisses prunes en pruneaux. 40 do sardines Guilleoo.

A vendre par J. & J. TARDOS, 48 Vieille Levée. 5juin

ALE PALE—60 barriques Ale pâle de l'Inde, de H. Benson, qualité supérieure, en bouteilles et demi bouteilles, en magasin et à vendre par DUNTZE & CO, encoignure Royale et Conti. 26juin

MARSEILLE—500 paniers huile Piagnioi, grandes et demi-bouteilles; 100 caisses vermouth Noilly Prat & Co; 100 do do Jossy & Co; 100 do vin muscat Frontignan; 200 do salaisons assorties; 200 do eau de fleurs d'oranger; 100 do câpres, persil et raisins; 300 do bitters Noilly Prat & Co; 30 barriques vin rouge Bordeaux. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée. 9 mai

VINAIGRE—15 barils vinaigre de vin, blanc, en magasin et à vendre par S D GRATIAA & Co

Quartier Général du Régiment des Gardes d'Orléans.

Nouvelle Orléans, 1er août 1861. *Ordre spécial No 6.*

Conformément à l'ordre du général commandant la Légion de la Louisiane, le régiment prendra les armes, DIMANCHE prochain 4 août, en tenue complète de campagne, avec des provisions pour un jour dans le sac à dos. Rendez-vous, à la salle d'armes, à 6 heures du matin, pour partir à 6 heures et demie précises. Le régiment devant partir pour le camp Lewis, par le train du chemin de fer de 7 heures.

G. E. PURCE(?), adj-major. M. AUGUSTIN, Colonel. 2 août—2

VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Conformément à l'ordre général No 17 émané du quartier-général de la Légion de la Louisiane, le Corps prendra les armes dimanche prochain 4 août pour se rendre au Camp Lewis. Les compagnies qui ont leurs prises entre la rue du Canal et les Casernes se tiendront à 7 heures moins un quart A. M. chez le commandant, et celles entre la rue du Canal et le quartier Lafayette devront se trouver à 7 heures au Camp. Le bataillon n'étant pas muni de sacs pour porter les vivres, des mesures seront prises à ce sujet. Aussitôt après avoir reçu connaissance du présent avis, les capitaines des différentes compagnies se rendront à l'ordre chez le Commandant.

Par ordre du commandant. Le capitaine adjudant-major, BROONIET. 2août—2f

BATAILLON BEAUREGARD. CHASSEURS DE LA LOUISIANE. *Attention — Ordre No 7.*

LES membres de la Compagnie des CHASSEURS DE LA LOUISIANE sont invités de se réunir à leur arsenal, AUJOURD'HUI VENDREDI, 2 courant, à 8 heures et demie P. M. avec képi et uniforme complet, pour exercice sur la Place d'Armes. On est requis d'être ponctuel. Par ordre du capitaine, T. TAQUINO, Sergent-Major. 2août

Batallon de Cazadores de Españoles de N Orleans. ORDEN No 39.

En cumplimiento de la orden general No 17 del Brigadier General Joe. Trudeau, comandante de la Legion de la Louisiana, las compañias, que componen este Batallon, se hallarán formadas a las 6 1/2 de la mañana del domingo 4 del corriente en la Plaza de Armas, para de allí pasar al deposito del camino de hierro de Carrollton, y salir en el tren de las 7 para el campamento Lewis, segun en dicha orden se previene.

Los Sres Capitanes reuniran sus respectivas compañias con la anticipacion debida, procurando presentar la mayor fuerza posible.

El trage sera el de campaña llevando las bayonetas.

Nueva Orleans y agosto 1o 1861. De orden del comandante, El ayudante, GABRIEL SEGUI Y GAONA. 2agosto

Quartier Général des "Twiggs Light Guard,"

Les officiers et les membres de cette Compagnie sont par le présent invités à assister à la réunion régulière mensuelle, le samedi 3 à 7 heures et demie P. M. précises, à la salle d'armes, rue Dauphine. On prie tous les membres d'être présents parce que des délibérations importantes auront lieu. Par ordre de F A. Rasch, 2d command nt. CHAS. KELLER, Sergent ordre pro tem. 2 août—1

LEGION FRANÇAISE. *Ordre No 33.*

Nlle-Orléans, 2 août 1861. Une erreur involontaire s'est glissée dans la rédaction de l'ordre inséré hier dans l'Abeille, et bien que l'intelligence et la bonne volonté de chacun l'aient déjà rectifiée, [illegible] l'AILE DROITE [illegible] l'AILE GAUCHE [illegible]. Par ordre, CH LAFFON DE LADEBAT, Adjudant Major. 2 août

COMPAGNIE BELGE.

Les membres de la compagnie sont priés de se réunir dimanche prochain, 4 du courant, à 7 heures P. M., à leur local, rue Conti No 72. Par ordre du commandant. Le sergent-major A GLAUDOT. Les Belges non autorisés qui désireraient faire partie de la compagnie s'adresser au local le samedi et dimanche, de 7 heures à 8 heures P. M. 1août—2

LEGION FRANÇAISE. 2me Compagnie—Attention!

Vous vous réunirez ce soir, 2 août, à six heures et demie à la Loge de la Parfaite Union pour l'exercice de l'Ecole de peloton. Armement et équipement complet, képi, habit civil. O BLANCHIN, Capitaine. 2août—1

LEGION FRANÇAISE. 3me Compagnie.

Par ordre du capitaine les membres de cette compagnie se réuniront tous les vendredis de chaque semaine pour l'exercice de peloton, à la Loge de la Parfaite Union à 8 heures précises P. M. Le sergent-major, A GIRAUD. 2août—

Quartier Général de la Légion de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 31 juillet 1861. ORDRE SPECIAL No 106.

Bataillon de Chasseurs Espagnols

1o—Les officiers et membres des compagnies suivantes [illegible] du bataillon des Cazadores Españoles: 1re Chasseurs de 1814-15; 2me Compagnie des Gardes de Garibaldi; 2me, 3me, 4me et 5me Compagnies des Cazadores Españoles; 1re et 2me Compagnies des Carabiniers Européens, s'assembleront à l'arsenal des Cazadores Españoles, à l'angle des rues Tremé et du Vieux Bassin, samedi 3 août 1861, afin de procéder à l'élection d'officiers supérieurs du régiment, savoir, un Colonel, un Lieutenant-Colonel et un Major.

3o—Le scrutin sera ouvert de huit à neuf heures P. M.

4o—Le Colonel Mueller, des Carabiniers d'Orléans et le Major Jules O Dreux, Inspecteur de Brigade, présideront ladite élection et feront leurs rapports au quartier-général.

Par ordre du Brigadier Général Joe. Trudeau, commandant la Légion de la Louisiane. GEO. A. FOSDICK, Aide de camp. 2 août—2

EAUX-DE-VIE de Cognac et de La Rochelle—20 futailles cognac Sazerac & Co., de preuve; 25 futailles cognac J. Roulie, do; 42 do do Vineyard Proprietors, de pr 1852; 35 do Otard Dupuy & Co, 1858; 20 do do do 1859; 30 do Gibra, 1re pr. 1785; 17 do Rithoret, 1825; 32 do C. C. C. A Cabasse, extra 1re p.; 20 do Arene Seignette, La Rochelle, 1re p.; 30 do A. Seignette do do; 30 do Pelleria do do. En douane et à vendre par S. FLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée. 20 juil

VIN ROUGE supérieur—10 barriques St-Estèphe; 30 barriques St Emilion; 16 barriques Margaux; 40 caisses St-Julien Gautherin; 73 do St-Estèphe do; 10 do Larose do. En magasin et à vendre par S. FLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée. 20 juil

LAGER BEER DE BAVIERE—25 barriques, de célèbre Lager Beer de Bavière, en magasin et à vendre par DUNTZE & CO.

GOTTSCHALK & MAGNER, NOTAIRES PUBLICS, *Rue Carondelet, No 23, Au rez-de-chaussée, bureau du fond.* 1erfev—1an

ANISETTE—100 caisses anisette et liqueurs assorties. 20 damejeannes vieux cognac. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 Vieille Levée. 8 avril—3f

CONSERVES alimentaires pour la marine et l'armée—300 caisses, telles que: pâtés de gibiers et de foie gras, Truffes, civets de lièvres, salmis de gibiers, bœuf bouilli et rôti, anguilles à la Tartare, à l'huile, andouillettes truffées, petits pois, champignons, légumes, soupes à la Julienne, bouillons gras, juliennes sèches. A vendre par LOUIS BAILLY BLANCHARD Jr, 38, Vieille Levée. 16 juin—15

A VENDRE, ensemble ou séparément,

DEUX TERRAINS contigus, situés à Lafayette, rue du Camp, entre Philip et Première, dans un des quartiers les plus respectables de la ville et où il ne se trouve que des maisons de résidence.

Ces terrains, désignés par les Nos 16 et 17, d'après un plan de Benjamin Buisson, mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la rue du Camp, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et sont bornés au fond par une allée commune de vingt pieds de large environ, ouvrant sur la rue Philip.

Pour les conditions, s'adresser à Robert J. Ker, notaire, rue St-Charles, No 23. 12 juillet—10f 3 p

HUILE d'olives, Avignon l'ainée à la fleur—250 paniers, à vendre par WM F. VREDENBURGH, Rue Vieille Levée, No 38. 27 juil

EAU DE VIE de cognac et de la Rochelle—500 futailles des marques: Vin Growers C°, Louis Le Berton 1805, V. Lesocq 1825 et 1815, M. Julien Laferrière à fils, Riquet, Tricoche & Co, Arene Seignette, Jules Duponioli, &c., &c, à vendre par W. F. VREDENBURGH, No 38 Vieille Levée. 22juil

BICARBONATE DE SOUDE—400 barillets de la marque "Simon & Co", à vendre par WM. H. VREDENBURGH, 38 rue Vieille Levée. 22 juil

GENIEVRE DE HOLLANDE—16 pipes de la marque "Steamboat", "Simon Rynhoude & Zoand; Schiedam", à vendre par WM. H. VREDENBURGH, 38 rue Vieille Levée. 22 juil

LE DR. RANCE

A chargé le Dr. Kunemann de le remplacer auprès de ses clients, pendant son absence.

DR. ED. KUNEMANN, *De la Faculté de Paris,* rue Bourbon, No. 208, entre Ursulines et St-Philippe. 1avril—6m.

VERMICELLI, MACARONI &c.—En magasin et à vendre par le soussigné—20 caisses vermicelli d'Italie, 30 " macaroni ", 30 " pâtes assorties ". FREDERIC AVET, 59 et 61 rue Vieille Levée entre Bienville et Conti. 3 juil—1m

JOURNAUX FRANÇAIS.

HEBERT & ESCOUSSE, 131, rue de Chartres.

Désignation des journaux dont il reste des abonnements disponibles pour la présente année.

Illustration 15 abonnements; Cours de Littérature de Lamartine 5 do; Conseiller des Dames et Demoiselles 3 do; Moniteur de [illegible] do; Moniteur de la Mode 3 do; Petit Courrier des Dames 2 do; Journal des Demoiselles 3 do; Le Bon Ton 1 do; La France Elégante 1 do; La Mode illustrée 1 do; Journal des Jeunes personnes 1 do; La Brodeuse illustrée 1 do; Moniteur des Modes de l'Enfance 1 do; Journal des Coiffeurs 1 do; Journal des Tailleurs 1 do; Le Parisien—pour tailleurs 1 do; [illegible] 1 do; Musée des Familles 1 do; Revue Spiritualiste 1 do; L'Ami des Sciences 1 do; Revue de Thérapeutique, Medico Chirurgicale 1 do; Bulletin de Thérapeutique 1 do; Gazette Hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie 1 do; Abeille Médicale 1 do; Conseiller des Familles—Continuation de la Santé Universelle 1 do.

Quartier Général de la Légion de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 31 juillet 1861. ORDRES GENERAUX No 17.

I—La Légion prendra les armes, dimanche prochain 4 août, en tenue de campagne, avec des provisions pour un jour, et s'assemblera au camp Lewis, pour manœuvre de ligne et revue du major général commandant la 1ère division des troupes volontaires de l'Etat.

II—Le premier convoi pour le camp Lewis, partira à 7 heures A. M. La ligne sera formée à 9 heures A. M.

III—Les Gardes d'Orléans occuperont l'extrême droite; la compagnie de Réserve de l'Artillerie d'Orléans, la gauche de la cavalerie, la Légion Française, la gauche des Gardes d'Orléans, les compagnies [illegible] occuperont le centre, et le bataillon Espagnol l'extrême gauche.

IV—Le colonel M. Augustin, commandant les Gardes d'Orléans, le major Marguierra commandant le bataillon espagnol, le major Rochereau, commandant la Légion Française, le major Ferrier, commandant les volontaires Français, le capitaine Ruffier, commandant la Compagnie de Réserve d'Artillerie d'Orléans, le capitaine Christen commandant les Gardes Orléans sont respectivement chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du brigadier général Joe Trudeau, commandant la Légion de la Louisiane. J. EMILIEN TRUDEAU, Aide-de-camp. 1er août

LEGIONE GARIBALDI.

La Compagnia prenderà l'armi Venerdi il 2 Agosto alle ore 4 P. M. con armi e bagaglio, per esercizj di battaglione, s'invita percio li membri a non mancare d'intervenire puntualmente. Per ordine del Capitano, E. BASELLI, Serg furiere. 1agosto—2f

Batallon de Cazadores Españoles de Nueva-Orleans. No 42.

Las compañias que componen este batallon se reuniran a la Plaza de Armas el 2 de corriente a las 4 P. M. de la tarde para pasar al Campo de la Raqueta con objeto de egercitarse en las maniobras de batallon, segun la orden del brigadier general James Trudeau, comandante de la Legion de la Lusiana.

Los capitanes formaran con la anticipacion debida las suyas respectivas para dar cumplimiento a esta orden.

De orden del Comandante. El Ayudante, G. SEGUI Y GAHONA. 1agos—2f

Chasseurs Slavoniens, Attention!

Quartier-Général des Chasseurs Slavoniens—1er août 1861.

Les membres de cette compagnie sont priés de se trouver dans leur caserne, vendredi, 2 du courant, à 7 heures et demie précises P. M., pour exercice de bataillon. Par ordre du commandant du bataillon. M O FANIS(?), capitaine des Chasseurs Slav. 1août—2f

VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Les membres composant la [illegible] compagnie sont priés de se réunir JEUDI soir, à 7 heures précises, afin d'élire [illegible]. Par ordre du Commandant, Le capitaine adjudant-major, BROONIET. 31 juil—2f

FERNANDEZ ZOUAVES, CAPITAINE SCOTT.

Cette compagnie s'organise actuellement [illegible] M. Fernandez [illegible] rue de la Douane, entre Chartres et Levée. Le départ aura lieu immédiatement pour la Virginie. 31 juillet—4

CADETS DREUX 1re Compagnie. —*Attention*—

Les jeunes gens qui veulent faire partie de cette compagnie sont priés de passer à la caserne, Dauphine et Bourbon, No 165 les mardi, jeudi et samedi, de 7 heures à 9 heures. Par ordre du capitaine. CHARLES MARTIN, Premier sergent. 30 juil—6f

PATRIOTES, ATTENTION! GARDE MOBILE FRANÇAISE

Un bataillon de GARDE MOBILE FRANÇAISE est en voie d'organisation. Les Français qui désireront faire partie de ce corps sont invités à faire connaître leurs noms et adresses aux endroits suivants, où sont déposées des listes: Rue St-Philippe, No 21, au Magasin de marchandises sèches; Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti, No 118, bureau de M. Meunier (Edmond) avocat. 31 juil—4f

COMPAGNIE DU Grand Chemin de fer De la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Département des Terres.

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1861.

LA Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest est devenue, par la donation du Congrès des Etats Unis [illegible] 1857, propriétaire de 700,000 acres de terre libres de toute hypothèque. [illegible]

Les terres sont comprises dans une étendue de trente milles de large au quinze milles de chaque côté du chemin de fer s'étendant d'Algiers, en face de la Nouvelle-Orléans, à la rivière Sabine, où la bordure orientale du Texas [illegible]

[illegible] P. DUCLOS, FRANÇOIS M. CAZALAS, Vve DATAS.

[illegible] La Compagnie désirant encourager les colons actuels, donnera la priorité à ceux qui occupent et cultivent actuellement des terres, mais elle leur accordera qu'un temps raisonnable pour faire leurs demandes et leurs achats, après quoi les terres seront vendues à ceux qui voudront les acheter.

WILLIAM G. HEWES, président. G W R. BAYLEY, agent pour les terres. 3juil—1m—vfe.

Volontaires---Attention!

LES soussignés offrent à vendre aux Compagnies de Volontaires CINQ CENTS SACS A DOS, pour tous les genres d'équipements militaires; ils en disposeront à bas prix. H. LESRETON & Co, 138, rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre. N. B.—Que l'on s'adresse de suite. 6 juil—30

MAGASIN DE TAPIS, Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxelles; DE TOILE CIREE de 3 à 24 pieds de large; nattes, druggets anglais et toile damassée pour dessus de tables.

Abat-jour, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de cocos pour bureaux, couvertures de tables et de piano, &c., &c., à bas prix. A. BROUSSEAU & Co.

J. R. Jaffray & Co, 7, St. HILDERON COURT, Londres, (Angleterre). AGENT, M. J. V. DURAND, Nouvelle-Orléans. 27 juil—6m

SARDINES—175 caisses sardines 1/4 et 1/2 boites. Muscat—60 caisses vin Muscat grandes et 1/2 bout. Malaga—40 barils Malaga doux. Whisky—200 1/2 barils whisky, Tuscaloosa, Bourbon Monongahela. Sherry—20 barils et demi barils Sherry. Madère—6 pipes et 20 1/4 vieux Madère. Porto—4 pipes vieux Porto. Asperges—12 caisses asperges de choix. Cirage—100 caisses cirage, simple et double boites. [illegible] En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 et 16, rue St-Louis.

PETITS POIS FRANÇAIS—100 caisses petits pois, assortiment, à vendre par B. TURPIN, 93, rue Vieille Levée. 25 juil—6f

INDIGO—5 surons indigo de Guatemala. 3 caisses de do de Manille, à vendre par B. TURPIN, 93, rue Vieille Levée. 25 juil—6f

Vin de St Georges! St Georges!

LE soussigné offre à vendre à sacrifice, malgré la hausse qu'il y a sur les vins ordinaires, 20 barriques vin fin VIEUX St GEORGES, 1re QUALITÉ.

Ce fameux vin a été choisi dans la cave du propriétaire et importé directement par J. FLASSENT. Les amateurs et gourmets pourront venir le déguster au No 3 rue St Louis, au 2d étage. 25 juil—1m

A VENDRE.

Un magnifique cheval bai, de famille, [illegible] ans et c'est un cheval de harnais et de monture. Egalement, une barouche toute neuve et un jeu de beaux harnais neufs. On les vendra à un an de crédit, avec bonne caution. La barouche et le cheval seront vendus ensemble ou séparément. S'adresser à A. MARCHAND, A la Banque des Citoyens. 25 juil—1o

HUILE de lin—30 barils huile de lin anglaise. Graines de lin et farine de lin—10 barils. Houblon: houblon—5 balles d'une qualité supérieure. Raisins de Malaga—200 boîtes, 200 1/2 do et 200 1/4 do. Amandes de Tarragone—200 sacs d'une qualité supérieure. Bouchons: bouchons—300 balles en magasin de toutes grandeurs. A vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe. 26 juil—30

Fusils à deux coups.

NOUS vendrons un lot de fusils anglais à DEUX COUPS, par quantités ou au détail, aux Gardes Urbaines ou tout autre corps, pour la défense de la ville, à des prix couvrant les frais d'importation. Fusils de $15, 18 et $20, très légers, chez ROUSSET & VOORHIES, No 63, rue du Canal; rue de la Douane No 5. 15 mai, 24 juin

UNE PRESSE HYDROLIQUE, A VENDRE PAR CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

MOUTARDE française—50 caisses de 48 flacons, à vendre par WM F. VREDENBURGH, 38, rue Vieille Levée. 22juil

EAU DE COLOGNE, Farina—1 caisse véritable eau de Cologne en bouteilles recouvertes en osier, de trois grandeurs, à vendre en gros et en détail, par ROUSSET & VOORHIES, 63 rue du Canal, près Chartres. 25juin

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le paquebot neuf A. G. BROWN, capitaine W. J. Poitevent, partira de l'extrémité du chemin de fer du Pontchartrain, au lac, à l'arrivée des convois suivants:

LUNDI .... 4 heures P. M.
MERCREDI .... 4 do do
VENDREDI .... 4 do do
SAMEDI .... 4 do do

Il arrêtera à Covington, que les mercredis et les samedis.

☞ Le A. G. Brown partira de Covington tous les jeudis, à 5 heures et demie du matin et arrivera au chemin de fer à temps pour le convoi de huit heures et demie du matin. Il partira de Mandeville les lundis, les mardis, les jeudis et les samedis, à 6 heures et demie du matin. Le A. G. Brown [illegible] les dimanches et quittera le chemin de fer à l'arrivée du convoi de huit heures du soir, partira pour le revenir de Madisonville à trois heures et demie P. M., et arrivera à temps pour le convoi de 7 heures du soir. N. B.—Les personnes qui enverront du fret sont priées de mettre dessus le nom du bateau. P. A. SHAW, agent, Rue Front, Nos 22 et 23. 20 juil

Avis aux Expéditeurs par la ligne de la malle de la Nlle-Orléans et de Covington.

A partir de LUNDI, 15 juillet, les règlements qui suivent seront strictement exécutés.

Il ne sera reçu aucune marchandise à moins que le fret n'en soit PAYÉ D'AVANCE au comptoir du bateau, au chemin de fer.

Il devra toujours être préparé des reçus duplicatas que le comptoir signera.

Il ne sera reçu de fret après 1 heure du matin pour le fret du jour. G. A. FOSDICK, agent, Rue Natchez, No 47. 4 juil—1m

A ARMORY HALL,

Pendant une semaine, commençant le LUNDI, 29 juillet.

Bénéfice des familles des volontaires absents.

PANOPTIQUE DU SUD.

Une exhibition mécanique de figures mouvantes, représentant les scènes de la guerre actuelle, y compris le BOMBARDEMENT DU FORT SUMTER avec vingt scènes d'intérêt très vif, vues parfaites des forts Sumter, Moultrie, Jefferson, Taylor, Pickens. Grand spectacle naval et militaire représenté chaque soir.

Matinées le samedi, à midi, pour la convenance des familles et des écoles.

Billets d'admission .... 50 cts.
Enfants et domestiques .... 25 cts.
do do matinée .... 15 cts.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie. On commencera à 8 heures.

Le bureau pour la vente des billets sera ouvert de 10 heures à midi et de 3 heures à 4 heures P. M. 26 juillet 1sem.

Concert au lac.

UN grand concert musical aura lieu tous les LUNDIS, JEUDIS et SAMEDIS, au restaurant Boudro à l'extrémité du chemin de fer du Pontchartrain. Les artistes appartiennent à l'orchestre du Théâtre de l'Opera. On commencera à 4 heures de l'après-midi. 30 juil—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle Orléans. Nlle Orléans, 10 juillet 1861.

A UNE élection tenue, le 8 du courant, par les actionnaires de cette Compagnie, ont été élus comme Directeurs pour l'année: MM. B. Plasse, P. Maloohon, J. N Blake, S. Moreau, Sr, A. Laforest, W. A. Gordon, C. H. Kennedy, P. Queyrouze, H. Peychaud.

Et à une assemblée des Directeurs, laquelle a eu lieu subséquemment, M. Plasse a été réélu Président à l'unanimité et M. S. Moreau vice-président. LOUIS BARNETT, secrétaire. 11 juil

Bureau des Assureurs. *Nouvelle Orléans, 23 juillet 1861.*

AUJOURD'HUI, à une assemblée de ce Bureau, la résolution suivante a été adoptée, avec ordre de la publier:

Résolu: qu'aucune assurance de rivière sur le coton en destination pour ce port ne sera couverte contre l'incendie, sur le coton à la Nlle Orléans ne sera pris tant que le blocus ne sera pas levé [illegible] pourvu qu'il soit emmagasiné [illegible]. JAMES H. WHEELER, Secrétaire. 24 juillet—12

Banque de la Louisiane. Nlle-Orléans, 22 juillet 1861.

AUJOURD'HUI, à une assemblée des directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent, et un dividende extra de cinq pour cent payable aux actionnaires ou à leurs ayants-cause [illegible]. AUG. MONTREUIL, caissier. 2 juillet—

Achat de meubles de seconde main

LE soussigné offre d'acheter, à très bon prix, tous les meubles de seconde main, par gros ou par petite quantité.—Aussi, vente, échange et réparation de meubles. Les personnes qui voudront se défaire de leurs mobiliers feront bien de s'adresser au soussigné. J. F. CABANAVE, 138, rue de la Douane, près Dauphine. 23 juillet—1m

AVIS.

LE soussigné ayant été nommé seul agent pour les créanciers de A. Hunt & Co, de Shreveport, Lne, est la seule personne autorisée à régler les dettes et collecter les réclamations de la maison. ULGER LAUVE, Bureau, succursale de la Banque des Citoyens, Shreveport, Lne, 29 juin 1861. 13 juil—1m 3f p.a

Avis de Société.

LES soussignés (37 et 39 rue Bienville) ont formé une société pour le commerce des meubles dans cette ville. Philippe Dubos et François Catala sont associés gérants et Mme Marie Maravite, veuve de Jean Datas, associée en commandite, d'après les conditions et stipulations de l'acte de société passé pardevant M. [illegible] Pelletier, notaire public [illegible]. P. DUCLOS, FRANÇOIS M. CAZALAS, Vve DATAS. Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1861. 12 juil—1m

Dissolution de Société.

LA société existant jusqu'ici sous la raison FLECHIER & BOUTIER est dissoute aujourd'hui. Le soussigné continuera les affaires en son nom et pour son propre compte. C. C. FLECHIER, rue Toulouse, No 132. Nlle-Orléans 12 juillet 1861. 13 juil—30f

ON demande un COMMIS pharmacien et un APPRENTI. S'adresser par la poste, boîte No 685. 12juil—6f

Dissolution de Société.

LA société en commandite qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison Collins, Carrière & Co, pour les affaires d'épicerie dans cette ville, a été dissoute le 23 juin 1861, par limitation de temps et du consentement des parties. C. C. COLLINS, O. CARRIERE, G. D. LOGAN, A. CARRIERE, Associé en commandite.

Le soussigné continuera les affaires d'épicerie en son nom et pour son propre compte. C C. COLLINS. 2 juil—1m

Grand Chemin de Fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

A partir du 30 juin les trains de passagers partiront de la gare au bas de la rue Calliope, à 7 heures A. M. et à 4 P. M. et arriveront à 9 heures et 15 minutes A. M. et à 5 heures et 45 minutes P. M.

Le train du matin correspond exactement à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Meridian, et à ce point il y a des correspondances établies avec le chemin de fer de Mobile et Ohio pour le Nord et le Sud. Le train de nuit se relie à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Vicksburg. Le train du matin correspond exactement avec le chemin de fer central du Mississippi pour tous les points au Nord et à l'Est.

Prix du billet pour Mobile $12 50
" " Selma 20 50
" " Montgomery 23
Temps du trajet pour Mobile .... 24 heures.
" " Selma .... 40 "
" " Montgomery .... 36 "

T. S. WILLIAMS, Surintendant-général. 2 juil

VENTE A PRIX COUTANT. E. ROLLAND, Marchand de CHEVEUX, *Rue de Chartres, 96, entre Conti et St-Louis.*

INFORME respectueusement les personnes de la ville et de la campagne, qu'en raison de l'état actuel des affaires, à partir du 1er juillet, il vendra ses ARTICLES DE CHEVEUX à prix coutant—

Frisettes pour bandeaux $1 00
Frisettes frisées 1 00
Nattes sur peigne la paire, depuis 2 00
Nattes pour chignon, depuis 2 00
Cache-peigne, depuis 2 00
Perruques pour hommes 10 00
Perruques entières pour dames 20 00

Les parfumeries des premières maisons de Paris seront vendues aux mêmes conditions. Salon réservé pour les dames. Nettoyage de têtes, coiffure et teinture de cheveux. 2 juil—1m

Etablissement hydrothérapique DU SUD, Du Dr RANCE, A BILOXI (Mississippi).

CET établissement, fondé en 1844 par le Dr Byrenheidt, et dirigé actuellement par le Dr H. Rancé, sera prêt à recevoir des malades le 1er juin prochain. 24 avril—3m

90, Rue de Chartres, au 1er étage. LEON LAUGRIN, avocat *(Licencié en droit de la Faculté de Paris),*

AYANT établi une correspondance directe avec les principaux agents d'affaires de Paris et des départements se chargera, (en outre des affaires ordinaires devant les Cours de l'Etat), de tous recouvrements de créances litigieuses et droits successifs dans toute la France. 16 juin—3m

SPECIALITES DU DOCTEUR VERGÉ.

DÉPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop anti-syphilitique du Dr Vergé.

Les démangeaisons, dartres, boutons, écoulements de toute nature et en général toutes les maladies syphilitiques et de la peau, sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du docteur Vergé.

Ces spécialités seront ordonnées selon le cas; s'adresser à F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

S. Dépôt de tous les médicaments français patentés. 12 nov—

SALAISONS françaises—100 caisses câpres, 100 caisses olives, 100 caisses cornichons, 15 barillets olives, 30 caisses olives farcies, 30 caisses anchois à l'huile. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 22 juil

ARTICLES divers—200 caisses absynthe suisse, 50 caisses Kirch de la forêt Noire, Lecoultre, 60 do do vermouth, Noilly, Prat & Co, 300 paniers de 12 bouteilles huile d'olive, 300 caisses savon de Marseille, 500 caisses macaroni, 100 caisses pâtes assorties, 50 caisses sardines à l'huile, quarts de boites, 100 paniers vin de Heidsieck Piper, grandes et demi bouteilles, 100 do du Laforestier do do, de Moet & Chandon do do. En magasin et à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson. 22 juil

LIQUEURS, etc—100 caisses cassis du Mont d'Or, Noilly fils & Co, 75 do extraits de punch au rhum, do do, 15 do ratafia de cerises do, 25 marasquins de Zara, 50 do curaçao de Hollande, 100 do eau de fleurs d'oranger, 25 estagnons de 9 1/2 gallons, eau de fleurs d'oranger d'Italie, 25 do 15 do do do do, 25 caisses eau de rose, 25 caisses guignolet d'Angers, en magasin et à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 22 juil

FRUITS—200 caisses cerises à l'eau de vie, 50 caisses fruits assortis à l'eau de vie, 100 caisses fruits au jus assortis, 100 barils amandes du Languedoc, coque tendre, 10 barils amandes cassées, 25 noisettes de Sicile, 20 caisses prunes d'Ente, 250 tambours figues de Smyrne, 100 caisses raisins de Malaga. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 22 juil

VINGT quarts tambours Marne— A vendre par FRED. AVET, Rue Vieille-Levée, Nos 59 et 61, entre Conti et Bienville. mai—1m

Liste des lettres françaises Restant à la Poste le 1er août 1861.

Abbeford(?), Joseph — A: Arnoult, L D

B: Binnet, Jean Bt; Briquet, T F; Boqué, Martin; Bonafée, J Oscar; Bédouret, Pierre; Bonnett, Hortense; Briant, Paul; Bordé, Louise; Boudreaux, Théophile Mme; Broussard, Erine Mme; Bord & Co; Bouillet, Eulaye Mme; Bungeois, L.

C: Celestilier, Mme Ve; Chauvin, E Mme; Charbonier, Ernest; Chaquard, Gustave; Chastant, Octave Mme; Chavis, F; Charpentier, Alex; Clairet, Mme chez M. Thibaudeau; Chevalier, Rosalie M; Clot, Lidely; Constant, Cécile Mme; Commagère, Ernest; Couturier, Amedé; Comaux, Theole; Cortin, L [illisible]

D: D'Anbigné, Oscar M; Darse, Emile 2; Dafete, Aug; Dreux, D Mme; Degila, W; Dessary, Constant; Duréguand, Le Mon.; Dorillo, Jules; Dorillo, Félix; De Guiramond, Mme; Doutel, Marc; Duquesnay, Le Mercier; Dupuinet, Martin

F: Fayeoux, P S; Fabre, Mme; Ferran, Jean; Fernandez, José; Folin, A Dr; Fortiers, A M; Fossier, F L Vve

G: Gaillmard, capt; Gémois, Adolphe; Germain, Lemuel; Gissiard, Elisa Mlle

H: Hugonin, Vve Mme; Hosson, Jean; Hebert, B Mlle

J: Jacquet, Joseph; Jagay, John; Jolidon, Alexandre; Jumonville, Gustave

L: L'henry, Antoinette Mme; Labarre & Co, P F V; Lautier, S B; Lapisse, B Valeour; Lapisse, Pierre Jean; Laine, Charles; Lefèbre, Louis; Leblanc, Alcide; Leblanc, M F Mlle; LeBlanc, Auguste; Léon, L; Loir, Etienne Mrs; Loup, Constant

M: Maurice, Alfred; Marigny, Mandeville Mr; Mandell, Eugène; Mattrejean, D; Montardier, M; Mortimer, P E

N: Navio, A

P: Pierre, Charles

R: Roy, Joseph, boucher; Romain, A Mme; Robert, J M

S: Sauvinet, née Tio Anita Mrs; St-Amand, A L; St-Amand, F A; St-Amand, Victor; Seeby, Joseph

T: Toumiaule, Joseph

V: Vallé, A; Vaniola, Vve Mme; Viaud, F B; Vinc, Mme; Vinc, Martin; Viavant, Auguste

INITIALES: "M. Raymond, care"; "Revue Louisianaise."

J L RIDDELL, P. M.

CARTAS ESPAÑOLAS Y ITALIANAS. Nueva Orleans, el 2 de Julio 1861

1 Andreoneo, Ros rio; 2 Antonovich Giovanni Kostova; 3 Caligari, Mr; 4 Citreia, G; 5 Contouris Anto—2; 6 Chiuroso, José—3; 7 Duarte, Ana; 8 Diadia, Seo ti Tridena; 9 De Biasco, Carmen, E; 10 Dolo Garas, E; 11 Domineo, Marcello; 12 Mamica Petro, for Luke Scurich; 13 Meroto Antonio Louis, Hotel; 14 Manuel, Amedio; 15 Perera, Anthony; 16 Quintero, Camillo; 17 Pintini, Francisco; 18 Rosetti, Petro; 19 Scilo, capt J; 20 Sarzanza, Pietro; 21 Sisa, Lorenzo; 22 Vinelli, Bartholomeo.

J L RIDDELL, P. M.

LA Société existant en cette ville sous le nom de PREAU & COUTURIE arrivée à son terme, est dissoute à cette date. Am. Couturié reste chargé de la liquidation de l'ancienne maison et continuera les mêmes affaires pour son propre compte, au même emplacement. Nouvelle-Orléans, 30 juin 1861. J. B. PREAU, AM. COUTURIE. 1juil

AVIS.

M le docteur FELIX FORMENTO fils a l'honneur de prévenir sa clientèle et le public qu'il a transféré son cabinet et son domicile, rue des Ursulines, 66 entre Royale et Chartres. Consultations de 2 à 4 heures. 20 juin—60

MAISON LESTRADE A MANDEVILLE.

L'OUVERTURE de cette maison, si honorablement connue, vient d'avoir lieu. Tout y a été disposé pour recevoir les voyageurs qui y seront, comme par le passé, parfaitement traités. Une cuisine de premier ordre est attachée à la maison et la cave renferme les vins les plus fins. 2 mai—

Hotel Pradat, à Biloxi.

LES soussignés, successeurs de Mme Elisabeth Pradat, ont l'honneur d'annoncer au public que L'HOTEL DES CHENES VERTS, à Biloxi, est ouvert pour la saison. Un bon billard, un beau yacht, des chevaux de selle et des voitures sont attachés à l'établissement. Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hôtel Pradat sont priées d'en avertir le capitaine du steamer. J. B. & E. C. PRADAT.

Avis aux compagnies militaires.

J. BARRÉ, SELLIER, CONFECTIONNE TOUS GENRES DE SELLERIE, Rue Bourbon, 306, ENTRE DUMAINE ET ST PHILIPPE (2e district), NOUVELLE-ORLEANS. 21 juin—6m

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS. No 111, RUE DU CANAL. CAPITAL SOUSCRIT $411,500

—DIRECTEURS:— Alphonse Miltenberger, E. Bochereau, G. M. Wright, L. Millaudon, O. Leovy, J. M. Bonnabel, J. B. Gribble, J. O. Nobleso, A. Reichard, G. Sebatier, S. M. Darby, J. Tuyes.

Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les pertes et avaries occasionnées par les incendies, contre les périls des mers et des rivières, aux taux courants de primes. J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire. 22nov—6m

Compagnie d'assurances mutuelle de l'Etat de la Louisiane. *BUREAU, RUE DU CAMP, No. 38.* Capital souscrit........ $301,000.

E. GANUCHEAU, Président, AMADEO LANDRY, Vice-Président, A. PICOLET, Secrétaire.

—DIRECTEURS:— Amadée Landry, W. A. Gordon, Alf. Dolhonde, John Gandy, J. Legsoe, E. H. Harris, J. N. Robert, A. D. Grieff, Theodore Frois, J. H. Marison, J. A. Bonnabel, Octave Voorhies, Théodore Lanaux, C. J. Bell, B. Bordelais, D. P. Logan, C. Cavaroc, J. M. Wagner, L. Boudousquié, W. A. Kent, J. Zolly, J. J. Herr, W. G. Betterton, Frank Shaw, W. Cooper, F. Pickman, P. Roccaford, Chs J. Leeds, J. O. McLeary, Valsin Hearman, Martin Fulz, Wm Cranel, W. B. Conger.

Cette compagnie assure contre les périls des mers, rivières, la perte et les dommages occasionnés par le feu et tous les autres risques ordinaires aux taux de primes.

VIN rouge en caisses—2000 caisses vin rouge Cantenac; 2000 caisses vin rouge St Julien; 225 do do Chateau Dillon; 150 do do Chateau Talbot; 300 do do Margaux; 15 do do Chateau Lafitte; 12 do do Chateau Margaux; 15 do do Chateau Latour; 20 do do Pichon Longueville. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil

VIN rouge en barriques—85 barriques vin rouge Chateau Dillon, 12 barriques vin rouge Chateau Léoville, 40 demi barriques do Bourgogne. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil

VIN blanc—30 barriques vin blanc, Haut Sauternes; 5 barriques vin blanc Barsac; 20 barils do Haut Sauternes; 11 demi barriques do Barsac; 100 caisses do do. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale. 27 juil

Sous les clés de la Douane,

200 futailles eau-de-vie, des marques suivantes: Coq Père et Fils, 1858, 1850, 1848; Achille Petit, 1810; J. A. Guérin 1825; Wm Leroy, 1825; J. B. Baron, 1857. A vendre par C. CAVAROC & Co., 116, rue Royale. 27 juil—8f

DIVERS—100 paniers anisette extra superfine Chauvet, 150 paniers bouteilles vides, 2700 demi-boîtes sardines à l'huile, 2700 quarts de do do do, 30 caisses absinthe C. F. Berger, 20 do champagne Duc de Montebello, 13 barils vinaigre de vin blanc, 125 milliers bouchons fins, 2 boucauts ficelle en pelottes, 30 caisses fruits au vinaigre. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil—6f

CHANGE, à vue ou à terme, sur Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nantes, Rouen, Havre, Nancy, Lyon, Mulhouse, Agen, Strasbourg, Metz, Nîmes, Reims, Saint-Etienne, Saint-Quentin, Valenciennes, Tarbes, Pau, La Rochelle, Angoulême, Agen, Périgueux, Brest, Orléans. A vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale. 27 juil—1m

CHEMISES, chemises—Reçu par [illegible] 54 et 56 anciens 66 et 68 rue Royale, à Bienville—200 douzaines chemises pour hommes, jeunes gens et enfants. Les chemises sont parfaitement faites et bien proportionnées; elles sortent des meilleures maisons de Paris. Chauvet, Fournier, Hayem. 21 mai—

CUBA [illegible]—75 caisses de 1000 cigares, à vendre par BERNARD TURPIN, 93, rue Vieille Levée. 6 juil

VERMOUTH—400 caisses Noilly, Prat & Co., 240 caisses vermouth Corradi & Co., 125 caisses do Jossy & Co., 200 caisses vin muscat Noilly, Prat & Co. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71 rue Vieille Levée. 1 juillet

CIGARES de la Havane—51,000 Londres et [illegible] des marques de Globe et Intimidad, en débarquement de la Habana et à vendre par E. TROISGROS, rue de la Douane No 20, entre Chartres et Vieille Levée.

Truffes.

UNE Caisse 100 1/2 boîtes, en magasin et à vendre par AM. COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier. 11 juillet—

EN débarquement du navire E. D. Shepherd, Havre—480 douzaines bas et demi bas écrus. 1 caisse rubans velours noir assortis. 1 " [illegible]. 1 " gants. A vendre par STERNOD & PIAGET, 66, rue de Chartres. 24 mai—

MAQUEREAUX—100 barils, gros No 3; 50 barils Nos 1, 2 et 3; 20 barillets saumons No 1. A vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille-Levée, No 97. 15 juillet

FARINE—300 barils farine superfine et fine, à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille-Levée, No 97. 15 juillet

WHISKEY—100 barils do rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille-Levée, No 97. 15 juillet

POUDRE fleur de riz de Chine — 50 douzaines de poudre de riz à la rose et à la violette. Cette poudre est la meilleure et la plus rafraichissante pour le teint. Nouvellement déballée et à vendre, en gros et en détail, par ROUSSET & VOORHIES, 63 rue du Canal, près Chartres. 20 juin

FRAISES au jus—40 caisses en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA & Co, rue de la Douane. 11 juil

CHAMPAGNE—300 paniers champagne de diverses marques, à vendre par S. FLASSAN, Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40. 20 juil